WOAS IJFAEMA JOURNAL International Journal of Financial Accountability, Economics, Management, and Auditing
ISSN (2788-7189)
Int. J. Fin. Acc. Eco. Man. Aud. 3, No.5 (September-2021)
https://doi.org/10.52502/ijfaema.v3i5.144

UNE EXPANSION DE L'ECONOMIE VERS L'ENVIRONNEMENT

LEHMER Oumaima[1], ELABBADI Abderrazak [2]

[1] *Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales, Université Ibn Tofail, Kenitra, Maroc*

[2] *Ecole Nationale de Commerce et de Gestion Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès, Maroc*

Résumé : Les patrimoines naturel et culturel sont minés par les actions humaines sournoises, le rapport homme-environnement actuel est considéré comme étant un présage de déstabilisation de la balance de l'environnement, de l'écosystème et de l'économie.

La question de la mise en protection, de la conservation et de la régénération ne date pas d'hier. En effet, plusieurs interventions ont eu lieux pour pouvoir permettre au Maroc une croissance soutenue et durable. Cependant, elles semblent à bien des égards être reprochées.

Dans le secteur du tourisme, l'appauvrissement des atouts de la biodiversité, paysagers et génétiques dû aux activités touristiques est très considérable, de ce fait, la régulation des équilibres devrait être imminente surtout suite à l'ouverture du monde rural et naturel au tourisme.

Voulant axer l'activité touristique, le développement durable et l'environnement au centre d'une politique de gestion originale et durable. Les Paiements pour Services Environnementaux sont considérés comme étant le vocable commun qui permet de tracer un enjeu collectif mobilisant différents acteurs et mariant des secteurs malgré leur divergence. C'est une nouvelle approche managériale de développement représentant un gage d'efficacité par rapport aux autres mesures de conservation et ayant des échos de réussite dans plusieurs pays du globe. Nous pouvons les considérer comme étant un nouvel parangon face aux problèmes venant pallier les limites des instruments antérieurs.

Dans notre cas, l'idée est de procréer une production monétaire au service de l'environnement et du patrimoine culturel et naturel dans un cadre touristique et durable.

De ce fait, notre fond PSE est une notion discursive qui lie plusieurs raisonnements et les rend conciliables, mais aussi, qui fait remonter une panoplie d'interrogations relatives à la détermination des acteurs concernés, au montant de financement, à la définition du service environnementale, de son bénéficiaire et de ses bénéfices… Des interrogations auxquelles nous avons apporté des éléments de réponse à travers cet article qui vise à recentrer les principes de ces procédés socioéconomique et environnemental et les converger vers une application sur le secteur touristique dans les régions rurales.

Mots-clés : Paiement pour services environnement ; Management environnemental et touristique ; Développement durable ; Tourisme ; Economie verte.

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License.

1. Introduction

Bien que plusieurs ont questionné leur ontologie, les PSE pourraient être un pan du développement dans notre zone d'étude Ameln/Tafraout, une région touristique au sud du Maroc qui cherche l'équité entre la conservation des ressources, la satisfaction des touristes et la pérennité des autochtones.

L'angle d'approche est un modèle économique appartenant à une démarche managériale au cœur d'une volonté de conservation, de développement et de promotion touristique. C'est un fond de PSE qui prendra la forme d'une cotisation versée par les utilisateurs de la nature à des fins touristiques, pour mettre en œuvre un programme qui met en exergue les attraits naturels, culturels, touristiques et environnementaux tout en contribuant à leur préservation.
En d'autres termes, il s'agit d'un programme/service environnemental visant à infléchir les comportements économiques, en prélevant des ressources fiscales pour les dédier à des actions déterminant l'évolution économique, sociale, touristique et environnementale.

Afin d'aboutir, autant que faire se peut à des résultats représentatifs, nous devons nous poser les questions suivantes :
De la théorie à la mise en œuvre, notre problématique est de découvrir quelles sont les démarches à entreprendre pour la mise en place d'un modèle de PSE dans la région de Tafraout/Ameln ? Peut-on considérer l'environnement et le tourisme comme étant les deux faces d'une même logique à travers les PSE ? Est-ce que la monétarisation des services environnementaux serait une alternative managériale touristico-environnementale gagnante ? Est-ce que les PSE pourront être un atout de marketing touristique propre à Tafraout/Ameln qui lui permettra d'attirer les plus soucieux de l'environnement ? Que seraient l'appréciation et l'appréhension de la population touristique ? Est-ce que la mise en vogue des PSE permettra d'allouer le financement nécessaire à la procréation d'une tournure bénéfique sur les plans : social, environnemental et touristique ? Qu'en est la population locale de ces instruments de régulation ?
Allant de ces controverses, nous allons formuler des réponses afin d'atteindre l'objectif de l'équilibre de la balance environnement-tourisme dans le cadre d'un développement durable garantissant la complaisance des visiteurs et l'enjouement des natifs.
Pour entamer avec plus de détails les différents aspects du projet, nous tenons à rappeler que le caractère des PSE s'articule autour de plusieurs volets. Or, dans le présent article, ceux qui feront souvent surface sont les volets : sociaux, économiques, touristiques et environnementaux.

2. Linéatures du principe des PSE

L'expression PSE ne date pas de longtemps, elle est apparue aux années 2000 dans le secteur agricole. En quête de dénouer les ficelles des énigmes qui y sont associés, nous avons fait le tour de la littérature afin d'en tirer les définitions les plus claires.

Les PSE représentent de nouveaux instruments qui permettent de repenser et de revoir les liens et les interactions entre différents acteurs de la société autour de la conservation des ressources naturelles. Ils se démarquent des autres approches de politique environnementale dans le sens où « ils répondent à une logique du bénéficiaire-payeur plutôt que de celle du pollueur-payeur » (Karsenty et al, 2009).
Selon (Karel et Marc, 2004), le PSE est un mécanisme qui vise à favoriser des externalités environnementales positives grâce au transfert de ressources financières entre les bénéficiaires de certains services écologiques et les fournisseurs des services ou les gestionnaires des ressources environnementales.

(Porras et al., 2011) disent qu'il s'agit d'un : « outil mis en place pour complémenter les propositions existantes en matière de gestion et de conservation des écosystèmes, particulièrement les outils dits command-and control ».
(Laurans & al, 2011) ajoutent qu'un PSE « permettrait par ailleurs de mobiliser des moyens financiers (qui, auparavant, n'étaient pas affectés à la préservation de l'environnement) en faisant appel au paiement des acteurs qui bénéficient des SE ».

3. Dans la quête d'alternatives environnementales

L'urbanisation, l'industrialisation et l'utilisation de la nature à des fins de rentabilité ainsi que tout ce qui accompagne la croissance économique et ses retombées sont étroitement liées à l'application d'une pression anthropique farouche sur l'environnement. S'y ajoutent, les menaces pesantes causées par l'être humain, surtout dans les pays en voie de développement tel que le Maroc.
Depuis, certaines inquiétudes environnementales ont vu jour, notamment dans notre zone d'étude, à cause de la raréfaction de certaines ressources notamment l'Arganier, et le prélèvement de ce produit forestier qui parfois s'avère être extravagant. Rajoutant à cela l'érosion, l'absence des aménagements de mise en protection, l'expansion de l'agriculture et l'utilisation non durable des plantes aromatiques et médicinales. Les séquelles des activités touristiques non responsables représentent une préoccupation non négligeable également.
L'homme se retrouve alors dans l'obligation de protéger la nature pour tenter de se retrouver, d'où la nécessité d'un équilibre entre la production, le progrès et la protection des ressources naturelles. Selon les plus intéressés par la nature, cette dernière détient des valeurs religieuses et esthétiques et cela est largement suffisant pour justifier sa protection.

4. Les PSE touristiques : une nouvelle saccade pour la préservation et la promotion

Malgré la pluralité et la croissance des marchés de services environnementaux, le volet de la préservation de la beauté des paysages est le moins développé. En effet, l'industrie du tourisme fait l'objet d'une forte demande nationale et internationale et en conséquent peut- être l'une des principaux bénéficiaires et demandeurs des programmes de préservation de la beauté des paysages. Jusqu'à aujourd'hui, les principaux fournisseurs de services liés à cette dernière sont les gouvernements, et ce à travers la création de zones protégées ou grâce à des efforts de protection de sites à intérêt naturel, culturel ou patrimonial. Les collectivités locales et les autochtones ne sont pas exclus de ce processus, ils essayent d'y contribuer à leur manière.
(Landell-Mills et Porras, 2002) ont étudié 51 systèmes de paiements des services de préservation de la beauté des paysages. Ils ont pu parvenir à conclure que ce marché était loin de parvenir à maturité et que malgré l'inexistence de mécanismes de paiement perfectionnés, l'industrie du tourisme est disposée à payer pour la prestation de ces services de préservation.
En effet, l'idée de la préservation de la beauté des paysages vire vers le patrimoine naturel et le patrimoine culturel. Ces derniers offrent une voie intéressante pour la mise en place d'un modèle de PSE. Bien que cette étude soit réalisée en 2002, à ce jour le marché paysager Marocain est toujours loin de parvenir à maturité. Bien plus que ça, aucun modèle PSE n'a été réalisé dans ce secteur.
Le principe derrière l'adoption de cet outil dans le secteur paysager et dans le domaine touristique, se réfère au fait que chaque site naturel dispose de plusieurs services marchands : le volet culturel, la découverte, la valeur touristique… Ainsi, à travers les PSE il sera possible de quantifier et chiffrer la valeur économique que les bénéficiaires seront prêts à accorder pour pouvoir découvrir ce même site naturel tout en contribuant à sa préservation.

En d'autres termes, l'application d'un PSE au tourisme et spécialement dans le tourisme durable est une opportunité de faire d'une pierre deux coups, car nous préserverons l'environnement et nous augmenterons l'attractivité touristique des sites touristiques à potentiels naturel et culturel.

5. Construction du modèle PSE

Après s'être intéressés au volet théorique, notamment à la définition des concepts et leurs relations, aux modèles de réussite de projets PSE déjà existants et à la recherche épistémologique ; et entrant de plus en plus dans la conception du fond PSE, nous nous somme tourné vers les données concrètes du terrain. Nous avons donc mené trois enquêtes auprès de la population locale, de la population touristique ainsi qu'auprès des décideurs locaux.

Notre première enquête s'est faite par le biais d'un questionnaire destiné aux touristes de la région de Tafraout/Ameln, elle s'est étalée sur une durée de plus d'un an, et a donné lieu à plus de 540 entrevus. Nous avons retenu dans le cadre de notre étude contingente uniquement 400 questionnaires. L'objectif primordial de cette dite enquête était de déterminer le consentement à payer des touristes pour la mise en œuvre d'un programme de conservation, de préservation et de promotion vu que nous avons choisi les visiteurs de la région comme principaux participants à cette transaction PSE. Il en a découlé que 92% de notre échantillon sont prêts à contribuer avec une somme moyenne de 5€ par visite. Mentionnant que ce programme PSE peut avoir d'autres acheteurs tels que les TO et agences de voyages, les hébergements touristiques ruraux ou même d'autres prestataires de services touristiques. Cependant, nous nous somme focalisé sur les visiteurs pour cerner notre étude.

De ce qui est en relation avec la seconde enquête, les associations locales nous ont aidé à regrouper les natifs afin de leur donner le droit de peser le pour et le contre de ces dits PSE. Nos réunions étaient au nombre de 10, avec une vingtaine de citoyens lors de chaque réunion, soit un échantillon de 200 personnes. Nous avons pu rencontrer des diplômés ainsi que des personnes analphabètes, notre connaissance de la langue Amazigh nous a donc permis d'avoir une certaine fluidité dans la discussion avec nos interviewés.

Nos entretiens semi-directifs nous ont habilités à trouver des réponses à nos interrogations, de ce fait, nous pouvons dire que les habitants interrogés ont un sens de responsabilité très élevé envers le tourisme puisque ce dernier constitue une source de revenu très importante.

Le but crucial de cette enquête était de déterminer en collaboration avec les autochtones l'entité qui s'occupera du lancement du projet et de sa continuité. La population locale a proposé l'association Pays de Tafraout pour veiller sur la fourniture de ces SE.

Mentionnons que cette même association est l'instance que nous avons proposé pour gérer l'instauration du programme. Notre choix est celui de la population locale ne s'est pas fait aléatoirement, en effet, après avoir récupéré la liste des composantes du tissu associatif de chez le responsable de la communication et des associations de la Commune d'Ameln. Nous avons passé au peigne fin les associations, leurs objectifs, leurs principales missions et leurs réalisations.

Le pays de Tafraout a été retenue car il s'agit d'une jeune association de développement touristique porteuse d'une ambition forte à faire de la région un pôle de tourisme rural. Fondée par des professionnels de tourisme, son aspiration majeure est la définition et la mise en place d'une vision de développement touristique responsable et durable valorisant le patrimoine, les ressources locales et l'offre touristique.

Cependant, prétendre mettre une idée en pratique sans passer par le point de vue de ses acteurs, c'est essayer de résoudre une équation à plusieurs paramètres sans utiliser des variables. A cette fin, nous

avons contacté les décideurs qui sont propices à être des conciliateurs indispensables pour garantir la réussite du système PSE. Ils auront le rôle d'intermédiaires qui interviendront dans la mise en relation des acheteurs et vendeurs et dans la gestion des activités liées à la mise en œuvre des PSE. Nous avons désigné le Réseau de Développement du Tourisme Rural comme organisme qui assurera la cohérence du projet par rapport aux réalités tangibles à l'échelle locale. Surtout qu'un point sur les efforts déployés de leur part a été fait et nous avons pu en déduire que ces derniers sont considérés parallèles à notre vision du projet.

Dès lors, il est crucial de collecter d'autres données relatives au sujet. Nous nous somme donc orienté vers les décideurs locaux pour voir le projet sous un angle plus professionnel et connaisseur du domaine. Le guide d'entretien nous a permis de raffiner les questions de recherche, de rencontrer les décisionnaires et de vérifier que toutes les dimensions de la problématique ont été prises en compte. Tous acteurs confondus nous on permit via leurs réponses d'établir une autre synthèse par rapport à l'état général de notre territoire, ses valeurs, ses potentialités touristiques et son développement futur.
Evoquant le territoire, il est important de découvrir le chantier de la mise en place des PSE. Nous faisons référence ici à la région de Tafraout/Ameln, faisant partie de la première Biosphère Marocaine désignée comme patrimoine mondial de l'UNESCO.
Un diagnostic participatif nous a permis de démêler les attraits de cette région de ces faiblesses. Ces dernières sont des défaillances environnementales, touristiques et managériales, cependant, les spécificités de cette zone –si préservées- sont autant d'atouts lui permettant d'avoir une attractivité dissemblable. Il suffit de rappeler que l'Arganier étant sa principale brisque, cette région a donc la capacité de porter notre projet PSE. Juridiquement parlant, après avoir fait le tour des textes de loi à ce sujet, il s'avère que rien ne nous empêche de le mettre en vigueur.

6. Programme de conservation, de préservation et de promotion

Dans le but de marier les résultats recueillis à travers nos enquêtes, les manquements toisés du territoire, les attentes de la clientèle touristique, les besoins de la population locale et les projets que nous pouvons mettre en œuvre dans le cadre d'une logique réaliste, nous proposons un programme de conservation, de préservation et de promotion contenant des préconisations réalisables à court, moyen et long termes. Il s'articule autour des axes environnemental, touristique, promotionnel et social.
De ce qui est en relation avec le volet environnemental, nous pouvons le synthétiser de la manière suivante :

- La création d'un dispositif d'indicateurs relatif à la performance environnementale ;
- L'incitation des établissements touristiques à l'adoption d'une gestion environnementale ;
- La conception de menus -basés sur les produits locaux- bons pour le climat, qui respectent le végétal et la saison ;
- La valorisation des produits comestibles via une interconnexion avec l'agriculture locale ;
- L'essaimage de produits locaux exclusifs qui respectent l'environnement ;
- L'association des autochtones au processus de valorisation des potentialités naturelles, des produits de territoire et des produits locaux ;
- Le tri et le recyclage des déchets ;
- L'adoption d'une stratégie évolutive pour cerner les impacts de l'activité touristique sur les ressources naturelles ;
- …

Du côté promotionnel et touristique, nous avons pensé aux réflexions suivantes :

- Mettre en place un procédé de pilotage de la durabilité touristique ;
- Organiser des sessions de formation qualifiantes dans le tourisme durable au profit des accompagnateurs, des guides et des professionnels du tourisme ;
- Elucubrer un point d'information touristique ;
- Complémenter l'offre d'évènementiel et densifier l'animation ;
- Proposer des activités ludiques pour les seniors ;
- Suggérer plus d'activités sportives pour attirer les explorateurs sur rail, les aventuriers, les routards… ;
- Former des accompagnateurs et des explorateurs de plantes et gravures rupestres ;
- Aménager des circuits géoécotouristiques de randonnée ;
- Créer une offre touristique autour des Moussems et festivals ;
- Elaborer une offre touristique autour de l'agritourisme ;
- Aménager et terrasser les pistes VTT, les sentiers pédestres et les voies d'escalade ;
- Agencer des signalisations ;
- Accommoder un parking à capacité de centaines de véhicules ;
- …

En ce qui concerne le volet social, nous avons prévu les actions suivantes :

- Organiser des manifestations environnementales et éducatives au profit de la population locale ;
- Instruire les plus jeunes en termes de protection de la nature et des ressources à travers des campagnes de communication et des ateliers ;
- Aménager le marché de Tafraout : Boutiques du Pays comme les célèbres marchés de Noel ;
- Inciter à la commercialisation formelle des produits locaux ;
- Commercialiser les produits terroirs en ligne ;
- Catapulter les transports publics ;
- Générer des offres d'emploie
- …

Afin d'étudier la rentabilité de notre investissement, nous avons établi un plan prévisionnel de trésorerie dans l'objectif de mesurer notre retour sur certaines dépenses engagées dans le cadre du programme de conservation de sauvegarde et de promotion. Notre étude relève un flux de trésorerie positif dès la première année de fonctionnement, et cela est dû essentiellement au consentement à payer pour les services environnementaux et au renforcement de la communication sur la région via les supports de promotion digitaux. Il est à noter que nous avons mené une étude de marketing digital, qui nous a permis de diviser nos E-touristes potentiels et de choisir les canaux adéquats pour une bonne mise en tourisme de la région sur la toile.

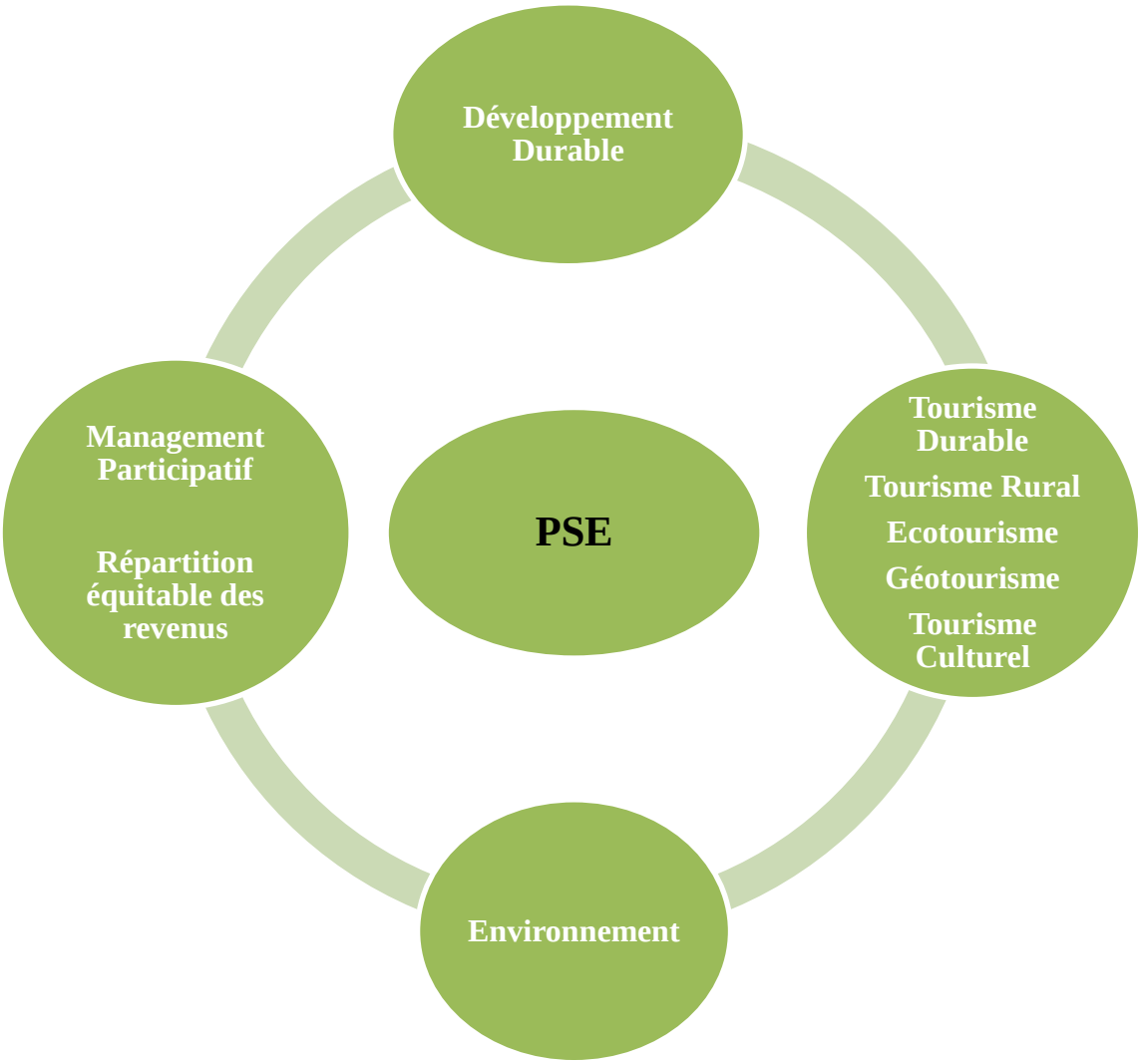

Figure 1 : Axes d'articulation des PSE (données de l'auteur)

L'avantage de ratifier le projet PSE dans le secteur touristique c'est qu'il permet de concevoir des courroies entre différents domaines et secteurs, malgré leur divergence. En effet, ce projet selon nos enquêtes et recherches sur le terrain arrive à trouver un terrain d'entente entre tous les énergumènes cités dans le schéma ci-dessus.

7. Conclusion

Cette périlleuse aventure de la mise en œuvre de notre projet comme étant un nouvel élan à la gestion environnementale et au tourisme durable n'a pas cessé de piquer notre curiosité un bon nombre de fois. Il était évident pour nous qu'il y avait un côté hautement délicat car rien n'est utopique, en effet, cela a été une tâche difficile et controversée car elle revêt à la fois d'un caractère scientifique et économique. Cependant, la collaboration des différentes parties prenantes l'a rendue plus fluide. En outre, commencer à tisser des liens entre les aspects de notre thème était pour nous comme mettre du baume au cœur.
Nous voulions créer un dogme de l'innovation en matière de management environnementale, touristique et durable à travers les PSE. Ajoutant que ce mécanisme permet l'implication de la société civile dans la politique de l'écologie et promeut l'adoption de l'économie verte, l'économie circulaire et l'économie

solidaire. Il met également en exergue les liens intersectoriels essentiels au développement, dans une optique de gestion originale et de redynamisation durable inéluctable qui permettraient d'accroitre les revenus ou au moins les maintenir.

Nous défendons cette ouverture vers d'autres disciplines, par le fait que cela fait partie de la gestion, notre formation initiale. Donc pourquoi ne pas apprendre à gérer des ressources naturelles comme nous avons appris à gérer des entreprises ?

BIBLIOGRAPHIE

[1] A. Karsenty, T. Sembrés and D. Perrot-Maître, "Paiements pour services environnementaux et pays du Sud La conservation de la nature rattrapée par le développement ? ", 2009.

[2] M. Karel, P. Marc ,"Le paiement pour les services environnementaux : Étude et évaluation des systèmes actuels", 2004.

[3] I. Porras , A. Chacón-Cascante., J. Robalino and F. Oosterhuis , " PES and other economic beasts: assessing PES within a policy mix in conservation". Instrument Mixes for Biodiversity Policies. POLICYMIX Report, Issue(2), pp. 119-144, 2011.

[4] Y. LAURANS, E.T LEMÉNAGER and S. AOUBID," Les paiements pour services environnementaux De la théorie à la mise en œuvre, quelles perspectives dans les pays en développement ? ", Ecowhat, 2011.

[5] N. Landell-Mills, I.T Porras and others, " Silver bullet or fools" gold?: a global review of markets for forest environmental services and their impact on the poor ", International Institute for Environment and Development London, 2002.